

Ecole Municipale de musique, de danse et de théâtre

Inscriptions à l'Ecole de Musique Danse et Théâtre

Des pré inscriptions dans les classes de musique/Danse et Théâtre auront lieu dès le 2 mai 2005 (réservations dans les classes).

Les inscriptions définitives auront lieu :

- Pour la Musique :**
- Vendredi 2 septembre 2005 de 16h00 à 19h00
 - Samedi 3 septembre 2005 de 9h00 à 12h00
 - Lundi 5 septembre 2005 de 16h00 à 19h00

Rendez vous avec les professeurs de musique :

Vendredi 9 septembre 2005 de 17h00 à 19h00

La rentrée est prévue le lundi 12 septembre 2005

- Pour la Danse :**
- Mardi 6 septembre 2005 de 16h00 à 19h00
 - Mercredi 7 septembre 2005 de 14h00 à 20h00
 - Jeudi 8 septembre 2005 de 16h00 à 19h00

La rentrée est prévue le lundi 12 septembre 2005

- Pour le Théâtre :**
- Lundi 5 septembre 2005 de 16h00 à 19h00
 - Mardi 6 septembre 2005 de 16h00 à 19h00

Rendez-vous avec le professeur de théâtre :

Lundi 5 septembre 2005 à 19h00

La rentrée est prévue le lundi 12 septembre 2005

Conseil Municipal de Jeunes

Depuis le 1^{er} trimestre de l'année 2000, la commune de Paron est dotée d'un Conseil Municipal de Jeunes. Il est composé de 18 conseillers paronnais, scolarisés du CM1 à la 3^{ème}.

Le principal but de notre association est d'améliorer la vie des jeunes de Paron, d'être davantage à leur écoute, de favoriser la communication entre eux et la municipalité etc...

Bilan 2004 :

Election de 18 conseillers CMJ (CM1 jusqu'en 3^{ème}).

1000 votants /18 élus

Don aux restos du cœur, journée de récolte dans le magasin Carrefour et visite des locaux de stockage de l'association.

6 participants

Sortie au Sénat et au Palais de la découverte (ouverte aux conseillers et aux délégués de 3^{ème} du collège A.Malraux).

30 participants

Aide au financement de la projection du film réalisé par la classe de 3^{ème} du collège A Malraux.

Non connu

Organisation d'un concours d'affiches pour les individuels et de maquettes pour les scolaires sur le thème du cirque lors du Forum du Livre de Paron.

**5 classes de maternelles et élémentaires
3 individuels (lycéens)**

Participation au Téléthon.

7 participants (11/17 ans)

Sponsorisation d'une partie du stage de théâtre ouvert aux collégiens dans l'enceinte du collège.
environ 20 stagiaires

Les disciplines enseignées sont :

En musique :

Eveil Musical, Initiation, Chorales, Chœur de Femmes.
Bois : Flûte à Bec, Clarinette, Flûte Traversière, Saxophone
Cordes : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse
Claviers : Piano, Accordéon

Ateliers musicaux :

Percussions africaines
Musiques traditionnelles
Atelier jazz
Atelier Musique Danse Renaissance
Orchestre symphonique
Atelier flûtes périscolaire

En discipline chorégraphiques :

Danse classique (à partir de 6 ans)
Danse Jazz (à partir de 5 ans)
Danse contemporaine

En théâtre :

Cours enfants
Cours adolescents
Cours adultes

Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'Ecole de Musique Danse Théâtre au 03.86.83.72.41 - Fax : 03.86.83.72.42

musiquedanse.paron@wanadoo.fr



Le CMJ au Sénat

Achat de jeux de société pour la Ludothèque Municipale.

Potentiellement tous les enfants Paronnais de 4 à 18 ans

Projets 2005 :

Déjà réalisé :

Don à l'UNICEF en faveur des victimes du tsunami.

Organisation de 3 journées les 9,10 et 12 mai « arts plastiques » pour les élèves du CP, CE1 et CE2 sur le temps scolaire.

202 enfants

3 ateliers étaient organisés : terre, tampon et mosaïque.

A venir :

Le 15 juin, visite de l'Assemblée Nationale et sortie en bateau-mouche (ouvert aux conseillers et aux délégués de 4^{ème} du collège A Malraux).

25 participants (11/14 ans)

Distribution aux enfants de CM1 et CM2 d'un livret sur la commune et ses pouvoirs, ainsi que sur les CMJ.

100 enfants

En juillet : Sortie « Dimanche au Cinéma » ouvert aux Paronnais de 8 à 14 ans.

30 places

Création d'un site Internet et d'un journal...

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M^{lle} LEME en mairie
Nous attendons vos idées, vos projets, vos envies

A bientôt,

M. Christophe FLOUZAT
Président de l'ACMJP

Budget Primitif 2005

Habitants : 4937										
Service	Dépenses	Charges à caractère général	Charges de personnel	Autres charges	Charges except.	Dépenses imprévues	Autres dépenses	Total par service	Pourcentage du service	Coût moyen par habitant
1 Administration Générale		268 985,00	637 774,00	203 234,00	152 773,00			1 262 766,00	27,97%	255,78
2 Sécurité		13 170,00	153 593,00					166 763,00	3,69%	33,78
3 Formation-Enseignement		249 905,00	369 972,00	17 539,00				637 416,00	14,12%	129,11
4 Culture		205 029,00	69 364,00	25 490,00				299 883,00	6,64%	60,74
5 Jeunesse et sports		86 529,00	189 208,00	49 973,00				325 710,00	7,22%	65,97
6 Famille-Action sociale		68 397,00	119 900,00	26 292,00				215 065,00	4,76%	43,56
7 Urbanisme-Environnement-Econo.		213 060,00	403 799,00					616 859,00	13,67%	124,95
8 Dépense non-ventilées		14 723,00			195 400,00			210 123,00	4,65%	42,56
9 Intérêt des emprunts							180 919,00	180 919,00	4,01%	36,65
10 Amortissements							164 330,00	164 330,00	3,64%	33,29
11 Virement pour dette et autofinanc.							434 119,00	434 119,00	9,62%	87,93
TOTAUX		1 119 798,00	1 943 610,00	322 528,00	348 649,00	0,00	779 368,00	4 513 119,00		914,31
Pourcentage des charges		24,81%	43,06%	7,15%	7,72%	0,00%	17,27%			

Recettes de fonctionnement

Produits des services	262 454,00	5,81%
Impôts et taxes	2 587 482,00	57,32%
Dotations et subventions	1 150 598,00	25,49%
Autres produits	43 500,00	0,96%
Atténuation de charges	63 617,00	1,41%
Produits financiers	400,00	0,01%
Produits exceptionnels	348 315,00	7,72%
Résultat reporté	57 587,00	1,28%
TOTAUX	4 513 953,00	

Recettes

Autofinancement	777 236,00
Dotations	124 000,00
Subventions	347 282,00
Emprunt	614 804,00
Plus-values de cession	169 328,00
Solde d'exécution	393,00
TOTAUX	2 033 043,00

Dépenses

Remboursement d'emprunts	432 923,00
Dépenses d'investissement *	1 600 120,00
TOTAUX	2 033 043,00

Investissement

Dépenses non individualisées

Frais d'étude	4 500,00
Terrain	9 644,00
Matériel outillage	32 580,00
Matériel de transport	18 500,00
Matériel informatique	1 500,00
Mobilier	3 500,00
Autres immobilisations	18 170,00
TOTAUX	88 394,00



Intersection rue des replats et rue de Saint-Bond

Imprimerie Saint-Savinien
TÉL. : 03 86 83 86 60

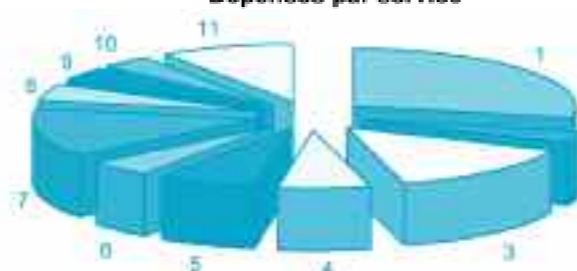
26, QUAI DE LA FAUSSE RIVIÈRE - 89100 SENS

FAX : 03 86 83 86 61

E-MAIL : Imp.St.savinien@wanadoo.fr

CONCEPTION - PAO - PHOTOGRAVURE - IMPRESSION - FAÇONNAGE

Dépenses par service



Opérations d'équipement

Agrandissement Calmette	531 055,00
Aménagement CTM	335 405,00
Parking Pirelli	98 890,00
Parking cimetière	78 540,00
Parking Saint-Bond	59 000,00
Trottoir route des Puits	43 000,00
Aménagement rue des Bruyères	70 664,00
Construction serre	31 000,00
Grosses réparations écoles	52 500,00
Jeux extérieurs Calmette	9 200,00
Mur d'escalade	35 872,00
Escalier ru ouvert	10 600,00
Plantations	16 000,00
Rèvetements de trottoirs	140 000,00
TOTAUX	1 511 726,00

M. Michel BOUCHERON
Adjoint au Maire chargé des finances et de l'état-civil

Tél. 03 86 96 26 07

15, rue de la Messe
89320 VILLECHETTIVE
Fax 03 86 96 20 20

SARL CHAPARRO
EXPERTISES ET DEVIS GRATUITS

- Curage toutes fosses et puisards.
- Entretien des stations d'épuration et des égouts.
- Débouchage et Détartrage toutes canalisations.
- Dessablement et Désengorgement des collecteurs industriels.
- Nettoyage vide-ordures.
- Dératisation et Désinsectisation guêpes et frelons
- Nettoyage et Dégazage des cuves à fioul.
- Réception de toutes cuves enterrées.
- Vente et mise en place des cuves et citernes tous volumes.

Protection de la nature : Evacuation des produits chimiques auprès d'un centre de recyclage
En cours d'opération, tous nos véhicules sont RADIO-COMMANDÉS À DISTANCE

Paron Cont@ct

N°1

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARON

JUILLET 2005

Editorial



Malgré une configuration géographique difficile, PARON fait un effort important pour embellir la ville par des plantations (fleurissement, arbres...), l'aménagement d'espaces protégés, et par l'installation de mobilier urbain (bancs, poubelles, abri-bus) et ce ayant le souci d'un bon rapport « qualité coût ».

Or, il se trouve que certains énergumènes, sans doute désœuvrés se plaisent à briser les clôtures, arracher les plantes, abîmer les panneaux de signalisation, détériorer le mobilier urbain (abri-bus, bancs, panneaux d'informations etc...) et apposer des tags. Ces actes de vandalisme sont inadmissibles, et les dépenses supplémentaires générées par ces comportements que je qualifierai « d'imbéciles » sont, bien entendu payées par la collectivité, donc par nous tous, donc par nos impôts.

A chaque fois que je constate un tel fait, je porte systématiquement plainte à la police ce qui ouvre une enquête. Ainsi plusieurs affaires ont été élucidées ou sont en cours de l'être, et je peux vous assurer quelles que soient les suites qui sont ou seront données, je ne ferai preuve d'aucune clémence envers les auteurs ou envers les parents si les auteurs sont mineurs.

Je demande aussi à ceux qui promènent leur chien dans les lieux publics d'éviter, dans la mesure du possible, que leur animal de compagnie fasse ses besoins sur les trottoirs ou sur les chemins piétons surtout lorsqu'ils sont utilisés par les enfants. Respectons-nous, respectez et faites respecter l'environnement, nous éviterons ainsi des dépenses inutiles.

Bernard CHATOUX

Maire de Paron

Vice-Président de la Communauté de Communes du Sénonais



Directeur de publication : Bernard Chatoux • Rédacteur en chef : Christian Jacques
Photos : Francisco Neves • Secrétaire de rédaction : Séverine Chatoux,
Réalisation et publication : S.N.C.E.I. - Sens 06 80 26 55 65
ISSN : 1633-8081 • Conception et impression : Imprimerie Saint-Savinien

Calendrier des Manifestations

- FNACA : Vide-greniers le 14 juillet, Parking du complexe sportif R. Treillé
- RE-BOND-IR : Vide-greniers le 11 septembre, Parking complexe sportif R. Treillé
- SERVICE CULTUREL : Exposition des élèves des Académies d'Arts Plastiques du 17 au 18 septembre, complexe sportif R. Treillé
- ACCUEIL ET CULTURE : Bourse de rentrée du 1^{er} au 2 Octobre, complexe sportif R. Treillé
- CLUB ALPIN FRANÇAIS : Open d'escalade du 22 au 23 Octobre, complex sportif R. Treillé
- FORUM DES ASSOCIATIONS : Du 5 au 6 Novembre, complexe sportif R. Treillé
- SERVICE CULTUREL : Salon d'Art du 19 au 27 Novembre, complexe sportif R. Treillé
- TELETHON : du 2 au 3 Décembre
- ACCUEIL ET CULTURE : Marché du livre ancien, le 4 Décembre, complexe sportif R. Treillé
- ACCUEIL ET CULTURE : Bourse de Noël, le 4 Décembre, complexe sportif R. Treillé
- RE-BOND-IR : Puces Multimédia, le 18 Décembre, complexe sportif R. Treillé

Une circulation routière qui doit s'améliorer à Paron

Les années à venir doivent nous permettre d'enregistrer des progrès très sensibles dans le domaine du trafic routier à PARON et en particulier dans celui du passage des poids lourds sur le territoire de la commune.

Monsieur De Raincourt, Président du conseil général a annoncé récemment que l'Etat financera sa part de la déviation sud de SENS. Dans ces conditions à l'issue du contrat de plan en cours, qui doit se terminer en 2006, un nouveau contrat permettra de financer cette portion de route entre le carrefour de Gron et La Haie-Pelrine, ce qui veut dire que les riverains de la nationale 60 peuvent espérer retrouver la tranquillité et surtout la sécurité dans les années à venir, d'autant plus que la municipalité entend bien profiter des travaux prévus prochainement sur cette voie pour en améliorer la circulation, par la création d'un rond-point et éventuellement de feux rouges. Il va sans dire qu'il sera nécessaire d'interdire la traversée de la commune aux poids lourds ce qui n'est guère envisageable actuellement ; malgré tout il a été demandé aux services de la police nationale, lors d'une commission de la circulation qui s'est tenue le mercredi 11 mai à la mairie, de veiller à l'application stricte des règles de circulation qui doivent être respectées par les chauffeurs routiers les dimanches et jours de fêtes.

Dans le même esprit la commission de sécurité – police et circulation – entend prendre des mesures pour ralentir la vitesse des véhicules dans l'avenue Aristide Briand jusqu'au carrefour Patton. Une étude effectuée par les services techniques de la ville et en particulier par son directeur, monsieur Sellier, en collaboration avec les services de l'équipement sera présentée au conseil municipal.

FLASH RENTRÉE SCOLAIRE

Fin mai, période de la confection du journal communal, seule une tendance de cette future rentrée peut être observée.

Les inscriptions scolaires laissent supposer une stabilité des effectifs. Plusieurs changements à la direction des écoles sont programmés :

- école élémentaire Pierre Curie
- école élémentaire Paul Bert
- école maternelle Calmette

Les repas seront pris au restaurant scolaire du collège André Malraux. La qualité des repas élaborés par un chef cuisinier est remarquable. Je remercie Madame VERNAY, Principale du collège pour son accueil.

Les travaux d'extension de l'école maternelle Calmette doivent démarrer à l'automne pour une livraison à la rentrée scolaire 2006.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes et services qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants :

- le service administratif de la mairie
- les services techniques de la mairie
- le service des sports et les services du Pôle Culturel Claude Debussy qui leur apportent épanouissement tant physique que moral.
- et bien sûr les enseignants et les ATSEM qui se dévouent sans compter.

Michel GUILLOT
Adjoint au maire chargé des Affaires Scolaires.

Des travaux importants seront également entrepris rue des Bruyères et l'installation de ralentisseurs pourra dans le même temps être envisagée.

L'attention de la commission a été attirée par le danger que le stationnement sur les trottoirs faisait courir aux piétons et en particulier aux collégiens rue des replats. La manière très satisfaisante dont le problème a été réglé rue de Saint-Bond a conduit les membres de la commission à prévoir un trottoir réservé exclusivement aux piétons sur la partie droite de la montée de cette voie.

Mais il convient de noter que l'effort de la municipalité qui conduit à des dépenses considérables n'a qu'une utilité relative, si chacun ne se plie pas à une discipline stricte en matière de conduite automobile ; l'incivilité coûte trop cher en ce domaine et un petit effort de discipline consenti par chacun d'entre nous peut sauver des vies humaines.

Jean Mourier
1^{er} adjoint au Maire
Chargé de la sécurité, de la police et de la circulation.

Ecole Municipale d'Activités Physiques et Sportives RENTRÉE 2005

- Les dossiers sont à retirer à la fin du mois d'août au service des sports ou à la mairie.
- Les inscriptions auront lieu la première semaine de septembre 2005.

Pour de plus amples informations, contacter :

Laurent POSTIGO, Responsable du service des Sports
Tél : 03.86.65.26.99 - Portable : 03.86.83.00.58
e-mail : EMAPS-PARON@wanadoo.fr

Transports Scolaires

Année 2005-2006

Les élèves qui désirent emprunter les transports scolaires à compter de la rentrée 2005-2006 doivent déposer à l'accueil de la Mairie de PARON :

- Pour les **élèves du collège**, une demande de **CARTE TONUS**, accompagnée :
 - d'une photocopie de la carte d'identité.

- Pour les **élèves des lycées**, une demande de **CARTE CHORUS** (anciennement S et ABON'AP).

ATTENTION : A PARTIR DU 4 JUILLET 2005.

Merci et à bientôt.

1^{er} FORUM DES ASSOCIATIONS

Afin que les Paronnaises et les Paronnais puissent découvrir toutes les activités de la commune, nous vous convions à venir nombreux à notre **1^{er} Forum des Associations** qui se tiendra à votre disposition à la salle polyvalente du complexe Roger Treillé les **5 et 6 novembre 2005**.

A l'occasion de ce forum, vous pourrez vous entretenir avec les dirigeants de toutes nos associations (sportives, culturelles...).

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Anne Cariller
Adjoint au Maire chargé de la jeunesse, du sport
et de la vie associative.

Recensement des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile

En application de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et du décret du 1^{er} septembre 2004, le Maire de Paron vous informe qu'un registre nominatif des personnes âgées et handicapées, isolées, vivant sur la commune est tenu en mairie.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par Monsieur Le Préfet de l'Yonne.

Les personnes qui peuvent y figurer sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II ou d'une pension d'invalidité.

La demande d'inscription sur le registre résulte d'une démarche volontaire et revêt d'un caractère facultatif.

Elle peut être réalisée par la personne concernée, ou, le cas échéant, par son représentant légal ou par un tiers.

Les informations collectées sont confidentielles et le déclarant dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent.

Renseignements à la mairie
Mlle Maëlle DOLO au 03.86.83.93.93.



Championnat de l'Yonne 2004



Top Detection de Zone

Que se passe-t-il cette semaine, ce mois, à Paron ? Que s'est-il passé cette année, l'année dernière ? Que s'est-il dit au dernier conseil municipal ? Qui contacter pour faire partie d'une association ? Comment mieux connaître l'histoire de Paron ? Comment présenter votre commune à des amis hors de la commune, du département ou à l'étranger ? A quoi ressemblait au siècle dernier ou ressemble aujourd'hui la commune de Paron ?

Voici quelques unes des questions auxquelles vous trouverez rapidement une réponse sur le site de la commune www.paron.fr.

Le site régulièrement mis à jour en fonction des événements associatifs, sportifs ou culturels, des expositions, permet d'annoncer aux associations leurs actions gratuitement. Le site est mis à jour par l'association « Les Amis du Web Icaunais » (association loi 1901) depuis le mois de juin 2004. Le nombre de visiteurs alors n'a cessé de croître, récompensant ainsi l'énorme travail fourni par toute l'équipe. En envoyant un email à webmaster@paron.fr, vous pouvez demander l'annonce de vos événements, récupérer les photographies prises au format original, envoyer vos propres commentaires ou photographies d'un événement. Nous remercions toutes les personnes qui grâce à leur engagement permettent que le site contribue de façon régulière à faire mieux connaître la vie dans la commune, notamment toutes les secrétaires de la mairie, surtout Séverine Chatoux, ainsi que tous les présidents ou secrétaires d'associations qui nous contactent régulièrement. Pour rester en contact avec votre commune, chez vous ou à l'étranger, une seule adresse www.paron.fr.



Monsieur NEVES
Webmaster du site

Médiathèque de Paron

Nouveau service

Depuis octobre 2004, la médiathèque de Paron propose un nouveau service, une ludothèque. Cet espace de jeux de société est accessible à tous, enfants et adultes. 25 nouveaux jeux offerts par le Conseil Municipal de Jeunes de Paron viennent d'intégrer le rayon déjà doté de quelques boîtes.

Vous pouvez ainsi découvrir les jeux suivants :

Carrom, monopoly, composio, triominos excel, abalone, rolit, yEs, jeux d'échecs, jeux de dames, wouégo quizz musical, trivial pursuit, trivial pursuit kids, croisémo, scrabble, scrabble junior, hôtel, les mystères de Pékin, bourricot, dix de chute, taboo, kid cala, viva topo, la course des petites bêtes, le bal masqué des coccinelles, jeuope, taxi folie, 1000 bornes, uno, tangram, cluedo, risk, SOS ouistiti, jeux Franklin, découverte de la France, une boîte de jeux divers ainsi que des puzzles.

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 14h00 à 19h00
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00
- pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

Rappel des horaires et du fonctionnement de la section bibliothèque et discothèque.

- Lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
- Mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

Inscription gratuite pour les moins de 18 ans et les étudiants. 7 euros à l'année pour les adultes.

L'inscription d'un mineur se fait en présence d'un parent responsable.

SERVICE CULTUREL Laurence Dardier

« LES DINGUES DE LA PELLOCHE »

Le dimanche 17 avril, les Dingues de la Pelloche ont fait leur 5^{ème} foire, photo, ciné et son à la salle polyvalente du complexe sportif, en partenariat avec le Club Photo de l'Avenir de Paron sous forme d'exposition. Le Clap 89 de la MJC de Sens a diffusé des courts-métrages en continu dans les petites salles du bas.

Cette 5^{ème} foire toujours dans une ambiance conviviale, a attiré un public de passionnés comme d'amateurs. Ils ont pu chiner, échanger, dialoguer, acheter, ou tout simplement regarder par plaisir les magnifiques collections d'appareils photos ou de cinéma grâce aux exposants.

N'oublions pas le fameux bœuf bourguignon préparé maison avec lequel exposants et public se sont régalez.

Remerciements aux bénévoles de leur aide le jour de la manifestation, sans oublier le personnel du service technique, le service du jardin et les « Amis du web icaunais ».

Les Dingues de la pelloche : 03.86.83.72.46 ou 06.62.89.85.35

RAPPEL DES PROCHAINES MANIFESTATIONS Á LA SALLE POLYVALENTE

EXPOSITION DES ELEVES DE L'ACADEMIE D'ARTS PLASTIQUES

Les 17 et 18 Septembre 2005
Renseignements : 03.86.95.04.31

SALON D'ART

Du 19 au 27 Novembre 2005
Renseignements complémentaires au 03.86.83.72.46



Rallye Lecture

Vous pouvez emprunter au maximum et pour 3 semaines :

- 4 livres
- 2 magazines
- 2 cd audio
- 1 cédérom (enfant uniquement)

Renseignements auprès de M^{lle} Limoges au 03.86.83.72.40 ou 44.

Un portage de livres et cd audio à domicile est en projet.

Ce nouveau service pourrait prendre forme en 2006, il serait réservé aux personnes âgées ne pouvant se déplacer seules ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite ou temporaire.

Nous étudions actuellement sa mise en forme et un sondage sera établi auprès de la population paronnaise.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce projet.

Les personnes intéressées par ce nouveau service peuvent se faire connaître auprès de M^{lle} Limoges au 03.86.83.72.40 ou 44.

